

# C.A.T.H.M.A.

## Compte rendu de la séance du 27 novembre 1992

Présents: C. d'Annville, S. Bien, R. Boiron, P. Boissinot, M. Bonifay, R. Broecker, P. Chapon, F. Cœur-Mezzoud, G. et J.-B. Féraud, B. Garnier, C. Gébara, R. Guéry, M. Leenhardt, O. Maufras, L. Martin, F. Paillard, J.-P. Pelletier, D. Pieri, J. Piton, J. Pournot, J. Proust, C. Raynaud, P. Reynaud, C. Richarte, F. Richez, J. et Y. Rigoir, L. Rivet, S. Saulnier, L. Vallauri, M. Vecchione, F. Villedieu.

Excusés: G. Demians d'Archimbaud, F. Gateau.

### I. MARSEILLE, SAINT-BARNABE, CAMPAGNE LALLEMAND (Philippe BOISSINOT et Catherine RICHARTÉ).

Fouille de sauvetage urgent menée du 15 avril au 15 juillet 1992 sur une surface d'environ 600 m<sup>2</sup> située dans une propriété du quartier Saint-Barnabé, au nord-est de la ville de Marseille.

La fouille est divisée en deux secteurs: au nord se trouve une occupation Ier-II<sup>e</sup> s. av. J.-C., au sud a été découvert un ensemble daté de l'Antiquité tardive.

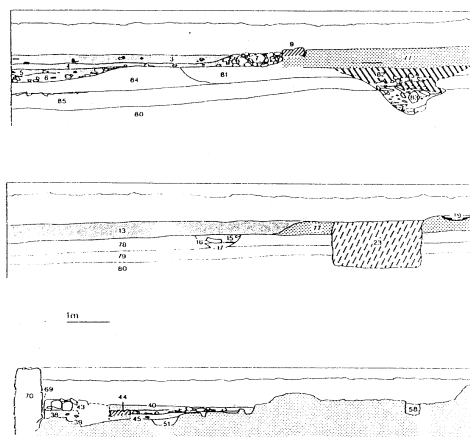
Le matériel présenté est issu du secteur sud. Il a été sélectionné et correspond au niveau recelant un mobilier caractéristique et suffisamment abondant pour être exposé.

D'une manière globale, le mobilier se compose comme suit: la céram. représente 77,5 % et le mobilier amphorique 22,5 %.

A l'intérieur de la catégorie des céramiques, les proportions sont les suivantes :

Catégorie	Nb.tessons	Pourcentage
Sig. Claire D	37	1.60
DS.PP.	539	23.10
Luisante	9	0.40
Sig. Claire C	11	0.47
Sig. Claire B	12	0.50
Sig. Claire A	10	0.40
Afr. de cuisine	82	3.51
Sud-gauloise	30	13
Aretine	9	0.40
Campanienne	14	0.60
Paroi fine	1	0.04
Rouge Pomp.	1	0.04
Lampe	1	0.04
C. engobée	32	1.40
C. grise	355	15.20
C. brune	2.49	10.60
Cul. micacée	4	0.20
C. à pâte claire	917	39.30
Autre	22	0.90
Total	2335	100.00

La couche 13 correspond à un remblai préparatoire à l'aménagement d'un sol vraisemblablement détruit par les labours successifs. Elle comporte 13,57 % de DS.P.P. dont une majorité de f. 18, quelques f. 6 ainsi que des f. 25 à décor ondé qui semblent caractéristiques des ateliers marseillais. La sigillée claire D, peu



représentée (0.64 %), correspond plutôt à des formes que l'on rencontre à partir de la première moitié du Ve s. (H. 58, 68, 61B et 91). Cependant un tesson fait exception et pourrait être plus récent: une hésitation entre les formes H. 76 et H. 104 nous ramènerait jusqu'au troisième quart du Ve s. Une monnaie, dont la titulature est illisible, mais dont l'iconographie correspond à un type romain tardif, semble également aller dans ce sens. La cér. com. grise (9.37 %) est affirmée par des f. A1 et A2 "classiques". Seule une f. A3 et une f. B, vraisemblablement plus tardives, ont été recensées. En ce qui concerne le matériel amphorique (14.35 %), sont présents les types africains de moyenne dimension (2A, spatheion) et les amphores orientales (LRA 1 et 3 et Key XXV, variante G) qui, à l'instar de la sig. cl. D nous donnent comme *terminus ante quem non* la deuxième moitié, voir même la fin du Ve s.

La couche 04 est un remblai qui scelle les couches 05 et 06. Elle est composée de 24,42 % de DS.P. de la première génération avec une majorité de coupelles à marli de f. 3a, quelques f. 18 et un mortier du type 29. La sig. cl. D est représentée à 1,16 %, notamment par un fr. H. 81 apparaissant vers les années 450. La sig. cl. B/Luisante représente 0,58 % de la masse. La cér. com. grise compte 11,05 % de l'ensemble avec une production de facture encore assez grossière. La cér. com. représente 41,9 % (dont 0,40 % de brune). Enfin ont été recensés 16,86 % d'amphores, tous types confondus.

La couche OS contient 5,77 % de DS.P. attestée par un bol f. 18, la sig. cl. D compte 1,92 % (infor-



mes). La com. grise représente 5,77 % et les com. à pâte claire et brune dominant avec 59,61 % de la masse. Les amphores sont présentes à 21,15 %. Demeurent quelques tessons de sud-gauloise et d'africaine de cuisine classés dans la catégorie des cér. résiduelles (5,76 %).

La couche 06 compte 21 % de DS.P. se rapportant à des f. 3a et 18, 17,4 % de com. grise dont la pâte est grossière, 34,8 % de cér. com. À pâte claire et 26,8 % d'amphores, en majorité africaines.

La couche 40 se trouve au nord du mur 44 et peut être interprétée comme un niveau d'abandon, vraisemblablement contemporain de 013. Elle recelait 15,28 % de DS.P. avec, essentiellement, des f. 3a, 15, 18 et 25 de la première génération. La sig. cl. D (informes) ne dépasse pas 3,05 %. La sig. B/Luisante est très peu représentée avec 0,87 %, ainsi que la sig. cl. C (1,74 %), cl. A (0,87 %) et l'africaine de cuisine (2,18 %). La sud-gauloise (1,31 %) vient grossir le nombre des céramiques résiduelles : arétines et campaniennes (0,87 %). La com. engobée est également minoritaire (2,18 %). La com. grise (9,6 %) est attestée par des f. d'ollae de type A1 et A2 ainsi que par un couvercle de f. E. La cér. à pâte claire et brune (10,9 %) est omniprésente avec 37,55 %. Le matériel amphorique (africain et oriental -LRA 1-, et italique -Keay LII- compte 24 % du total.

La couche 45, antérieure à la construction du mur 44 est un remblai régularisant la surface du sol attenant à M.44 ; elle montre 12,4 % de DS.P., représentées par des f. 3a, des assiettes f. 8 et enfin par un vase à conserver de f. 25. Un fragment de sig. cl. D (0,77 %) de f. H. 61B apparaissant vers 400/450 est attesté. 1,55 % de sig. cl. C et autant de cl. A ont été comptés. 10,85 % d'africaine de cuisine, 1,55 % de sud-gauloise, 0,77 % de campanienne, 0,77 % de com. engobée, 13,95 % de com. grise (ollae et un couvercle f. E), 12,4 % de com. à pâte brune (quelques tessons ligures), 29,46 % de com. à pâte claire, 13,95 % d'amphores orientales (LRA I et VI), africaines et autres types encore mal définis.

En conclusion, de cet examen, se dégage un consensus pour dire que rien de postérieur à la deuxième moitié du Ve s. n'a été clairement mis en évidence.

## II. MARSEILLE, CORNE DU PORT ANTIQUE (sondages D.II-11 et D.II-15). LES AMPHORES DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE (Dominique PIERI).

Lors de la réalisation des travaux d'aménagement du "Jardin des Vestiges", plusieurs interventions de la Direction des Antiquités ont été nécessaires sur le chantier de la Bourse, notamment en 1979, permettant de mettre au jour un matériel céramique important, et ce sous la direction de Michel Bonifay.

Les deux sondages, dénommés D.II-11 et D.II-15 sont situés dans le secteur nord-est de la corne du port. Ils sont décalés l'un par rapport à l'autre, séparés d'un mètre environ, le sondage D.II-11 étant implanté au contact direct du quai, alors que le sondage D.II-15 en est distant de 3 m. La fouille a été menée suivant la stratigraphie naturelle, composé de couches successives de vase, de sable puis de limon fin, résultant de l'envasement pro-

gressif du port. La stratigraphie est exceptionnellement continue, allant du Ve au VIIe s. apr. J.-C.

Des repères en ce qui concerne la datation des couches avaient déjà été posés grâce au travail de M.-T. Cavaillès<sup>1</sup>.

L'ensemble des unités de la stratigraphie a pu être regroupé en plusieurs périodes, ou phases, correspondant à des évolutions chronologiques<sup>2</sup>. Nous avons néanmoins observé des décalages entre la périodisation de la céramique fine et l'évolution des amphores<sup>3</sup>.

Ces amphores se répartissent entre quatre principales zones de productions

- la péninsule ibérique (Bétique, Portugal);
- l'Afrique du Nord (Tunisie, Libye);
- le Proche-Orient (Asie Mineure, Égypte, Palestine, mer Égée);
- l'Italie du Sud (Calabre, Sicile).

Types / Périodes	1A	1B	2	3	4A	4B
africaines	26	30	30	37	39	41
orientales	32.5	40	22	16.50	32	44
italiques	14	0	6	2.50	0.60	0
hispaniques	2.27	0	0	0	0	0
indéterminées	14	10	14.50	15	13	11

### Période IA et IB (première moitié du Ve s.).

Les importations orientales sont majoritaires à Marseille durant la première moitié du Ve s.

- sondage D.II-11 : 32,50 % d'amphores orientales (LRA Ia, 3, 4a et Robinson M 273) pour 26 % d'amphores africaines (spatheion, Africaine II, Keay XXV, XXXV et Tripolitaine III).

- sondage D.II-15 : ici, les chiffres doivent être nuancés car la période 1B n'a livré qu'un total très faible (123 tessons). Néanmoins, les pourcentages obtenus à partir des BFA maintiennent au premier plan les amphores orientales par rapport à l'ensemble des productions, soit 40 % pour les amphores de Méditerranée orientale et 30 % pour les amphores africaines.

Les amphores indéterminées sont importantes dans les deux sous-phases de la période 1 (entre 10 et 14 % des BFA).

Les productions italiques (forme Keay LII) sont très fortement attestées durant cette période puisque leur taux atteint 14 % (période 1 A).

Les produits venant de la péninsule ibérique sont peu représentés (Dressel 23 et Almagro 51 A-B) et totalisent seulement 2 % des BFA.

### Période 2 (deuxième moitié Ve s.).

Durant la deuxième moitié du Ve s., les échanges s'inversent. Les amphores africaines deviennent

1 M.-T. CAVAILLES, Céramiques de l'Antiquité tardive à Marseille. Corne du port antique, sondages D.II-11 et D.II-15, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 9, 1986.

2 Pour le sondage D.II-11, 15 couches ont été réparties dans 4 périodes : 1 A, 1 B, 2B et 3 (nous n'avons retenu, dans le but de réaliser une étude fiable, que la période IA de ce sondage, les périodes suivantes (1 B, 2B 3) présentant des incohérences : confusions comtoises lors de la fouille ?). Le sondage D.II-15 comprenait 19 couches qui ont pu être regroupées en 5 périodes : 1B, 2, 3, 4A et 4B.

3 Les données stratigraphiques exposées par M.-T. Cavaillès nous ont servi d'hypothèse de travail pour l'étude du matériel amphorique. Il nous a donc été possible de critiquer la périodisation publiée en 1986 en la modifiant afin de proposer un nouveau découpage des séquences stratigraphiques convenant mieux aux deux types de matériel (céramiques fines et amphores).

plus nombreuses (30 %) alors que les productions orientales enregistrent une sensible diminution (22 %).

Parmi les amphores africaines, à côté des types "classiques" hérités du Bas-Empire tels que les formes Keay XXV et Africaine II, un nouveau groupe apparaît (amphores cylindriques de grande dimension) caractérisé par de nouvelles formes telles que les types XXXIII et LV de Keay.

Les productions orientales conservent durant la deuxième moitié du Ve s. un faciès "archaïque", caractérisées par les types LRA 1 a, 3, 4a et 6.

### **Période 3 (VIe s.).**

Les comptages dans cette période confirment l'inversion constatée en période 2 : les amphores africaines poursuivent leur accroissement (37 %) alors que les productions orientales accusent une nette diminution malgré l'apparition de nouveaux types d'amphores du Proche-Orient (16,50 %).

Les amphores cylindriques de grande dimension sont caractérisées durant le VI<sup>e</sup> s. par plusieurs types (tels que les formes Keay VHI A et B, XXXV, LV, LVII et LXII).

Pour les amphores orientales, de nouveaux types apparaissent : LRA 2, 4b et 5. Les productions italiques, quant à elles, enregistrent un affaiblissement (2,50 %), indiquant très vraisemblablement la fin de leur importation au début de la période.

Les amphores indéterminées sont encore bien présentes et se distinguent par des chiffres toujours constants (15 %).

### **Période 4A (fin VIe-VIIe s.).**

L'augmentation des amphores africaines se confirme en période 4A (39 %) alors que les productions orientales enregistrent de nouveau une importante progression (32 %).

Les amphores indéterminées se maintiennent toujours aux mêmes proportions (13 %).

### **Période 4B (VIIe s.).**

Les pourcentages obtenus dans cette dernière période sont très intéressants puisque les amphores africaines sont toujours bien attestées (41 %) alors que les amphores du Proche-Orient reviennent au premier rang (44 %). Cette situation diverge de celle observée dans le secteur sud-ouest. Le fléchissement du pourcentage des amphores orientales, constaté à Marseille, à la fin du VIe s., et également noté à Carthage à la même époque, ne se retrouve pas du tout ici. Bien au contraire, les productions orientales demeurent très présentes au point de s'équilibrer avec les productions africaines. Ces résultats trouvent plutôt un parallèle avec ceux obtenus lors des fouilles de Naples.

Les amphores indéterminées régressent légèrement (11 %) et indiquent peut-être une activité moins diversifiée aux VIe-VIIIe s. qu'au Ve s.

Les résultats obtenus des comptages mettent en évidence l'originalité du lot d'amphores des sondages D.II-11 et D.II-15, dominé par les productions orientales dans la première moitié du Ve s. et pendant tout le VIe s., et par un relatif équilibre entre les deux productions durant le VIIe s.

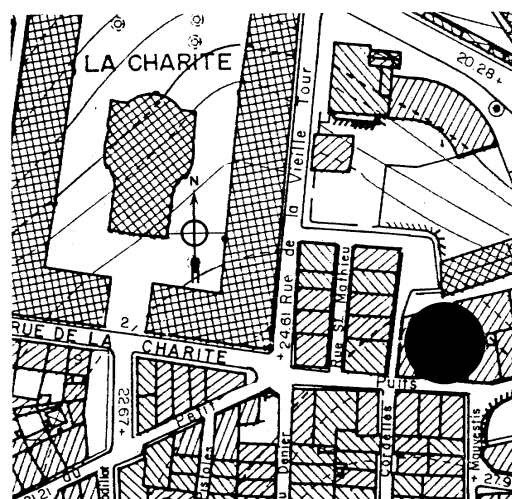
Quelques remarques peuvent donc être dégagées

- la progression constante du pourcentage d'amphores africaines ;
- la faible représentation des productions hispaniques ;
- la forte représentation des amphores italiques durant le V<sup>e</sup> s. ;
- l'absence des productions gauloises.

## **III. MARSEILLE, R.H.I. BON-JÉSUS/ILOT 39 N. COMBLEMENT DU Puits (Patrick REYNAUD)**

### **1. Localisation.**

L'opération de la R.H.I. du Bon-Jésus<sup>4</sup>, dans le quartier du Panier, à Marseille, a entraîné une fouille de sauvetage réalisée du 15 octobre 1991 au 29 avril 1992. Le chantier est situé sur l'îlot 39 N, à 35 m à l'est de la Vieille-Charité. Le matériel céramique de la fin de l'Antiquité provient d'un puits localisé en bordure de la cour d'une habitation construite vers le milieu du Ier s. av. J.-C.



### **2. Le puits.**

Le cuvelage de ce puits-citerne n'est que partiellement appareillé. Son diamètre est de 1,30 m et la profondeur atteinte, à moins 9 m, a fait apparaître deux comblements. Le premier remplissage, entre 5,80 m et 8,40 m, est constitué de terre limoneuse (243) ou plus sableuse (244-306). Le deuxième, compris entre 0 et 5,80 m, est caractérisé par un apport de gravats.

### **3. Le mobilier archéologique.**

#### **a. Les sigillées claires importées (par M. Bonifay).**

Cette production représente une proportion assez faible (environ 200 tessons) de l'ensemble céramique.

- La sigillée claire D : les formes les plus fréquentes (H. 50, 61B, 67, 80, 81, 91A et B) appartiennent à la première génération et sont connues dans la première moitié du Ve s. (Narbonne, Arles, Marseille-Bourse, période 1). Cependant, certaines formes (H. 80, 81), associées au bord atrophié de la forme H. 61B, permettent de proposer une date assez avancée dans le Ve s. Toutes ces formes sont encore attestées dans le troisième quart de ce siècle.

- La sigillée claire de type C5 : sa présence caractérise ce contexte avec les formes H. 74 et 84. Elle est absente des niveaux de la première moitié du Ve

4 Résumé effectué par P. Reynaud, d'après le rapport préliminaire réalisé par les personnes citées, ainsi que par M. LEGUILLOUX et F. BRIEN-POITEVIN.

s. à Narbonne, Arles et Marseille-Bourse mais se rencontre dans la période 2A-2 à Marseille-Bourse.

- Les lampes africaines : on distingue 2 exemplaires du type H. IIA connu durant les deux derniers tiers du Ve s. (Marseille-Bourse, période 2A-2). Des motifs géométriques (rouelles, grilles) et deux chrismes les décorent.

- La Late Roman C ware : elle n'est représentée que par un seul objet (H. 1), daté par Hayes des trois premiers quarts du Ve s.

En conclusion, le matériel semble tout à fait homogène. Il paraît raisonnable de proposer une datation dans la deuxième moitié du Ve s., avec une préférence pour le troisième quart de ce siècle.

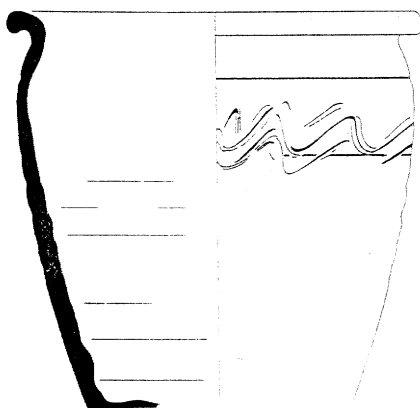
**b. Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes**  
(par J. et Y. Rigoir).

La DS.P. comprend 727 tessons, avec un minimum de 248 pièces, soit un coefficient de fragmentation de 2,92 (comparable à celui de Gardanne).

- Les formes : 130 formes de facture soignée ou rustique sont identifiées. La f. 18 domine (40,8 %) avec des profils classiques ou de fabrication sommaire et déformée. Six vases de f. 25 distinguent la production marseillaise (absente à Saint-Blaise) avec un diamètre de 21 à 35 cm. On remarque la présence d'au moins 8 cruches (dont les variantes 26 et 59) et d'un poêlon f. 65.

- Les décors : les 3/5 des 48 poinçons différents ont été reconnus sur d'autres sites. La majorité des poinçons connus sont associés pour composer, notamment sur deux fonds d'assiettes f. 1, un motif cruciforme ou une combinaison plus complexe frappée au centre d'une croix. Le cerf n° 222 est imprimée en une suite continue sur le marli d'une f. 1. Parmi les poinçons nouveaux, le n° 4594 représente un animal très stylisé : oiseau ou poisson ?

- Datation: Les formes et les décors appartiennent à la production marseillaise. Les exemplaires orangés ainsi que les éléments de la première génération (Saint-Julien) ou les types décadents sont absents. On peut limiter les comparaisons avec Marseille-Bourse ou la f. 25 se retrouve aux périodes 1 et 2B. Le faible pourcentage de la f. 29 (6,9 g'o) la place entre la période 1 et 2B. Le nombre de pièces décorées (28,6 %) correspond à la période 2. Le poinçon au cerf n° 220 ainsi que d'autres figurent en période 1. En conséquence, on peut situer ce matériel dans le deuxième tiers du Ve s.



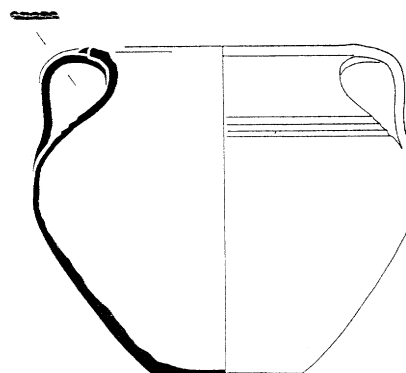
DS.P. f. 25.

**c. La céramique commune grise régionale**  
(par J.-P. Pelletier).

- Comptages : les 771 tessons sont inégalement répartis avec 10,6 % dans la c. 243 et 63,3 % dans la c. 244. Sept objets complets sont issus de ces contextes situés au-dessous de 7,15 m.

- Ces formes : les pièces complètes sont 3 marmites de type A3 à rebord de section presque carrée dont 2 ont un fond légèrement

convexe, 1 marmite A i à profil simple, 1 coupelle B3 et 2 cruches K. Parmi les nombreux fragments, on note une dizaine de rebords de formes fermées (ollae types A1, A2, A3) et autant de formes ouvertes (coupelles B 1, B2, B3). Les fragments de fonds sont toujours assez étroits, les anses plutôt soignées. Les couvercles tronconiques (type E) ne sont représentés que par 4 tessons. Absence de mortiers (type D) comme à Saint-Blaise dans la deuxième moitié du Ve s. Notons la présence d'une cruche d'origine régionale cuite en mode A et d'un pichet à pâte sableuse également régionale.



C. C. G. f. A3A.

- Les pâtes : Elles sont, dans l'ensemble, plus dures, plus grossières et plus vacuolaires que celles de Gardanne. La couleur est gris clair dans les cassures à gris moyen ou gris-noir en surface.

- Datation : les formes A sont assez élégantes avec la partie inférieure de la panse à peu près rectiligne. Le diamètre maximum est toujours placé au dessus de la mi-hauteur. Cette caractéristique rappelle les formes de la phase 1 de Marseille-Bourse. La typologie des bords renvoie aux exemples connus sur ce site.

En conclusion, les communes grises peuvent être attribuées aux environs du deuxième tiers du Ve s.

- Les productions africaines : elles sont très fragmentées et ne sont représentées que par 34 tessons. La vaisselle culinaire comprend 3 couvercles CATHMA type 18, 4 anses et 4 cols de pots à cuire globulaires CATHMA type 3. La pâte est rouge-orangé, à surface cendrée. On trouve aussi une anse torsadée de cruche type 6 à surface blanche salée et un col d'amphorette du type représenté à Saint-Blaise (f. 68).

- Les productions de Méditerranée orientale: 15 tessons d'une casserole type 4, à bord coupé et anses horizontales. La pâte est rouge-orangé, fine, à surface cannelée et cendrée.

- Les productions d'origine indéterminée (Italie, Ligurie ou Provence orientale) : c'est le lot le plus important avec 216 tessons. Pâte rouge, grossière comme à Saint-Blaise et en Provence orientale (cf. Saint-Blaise, fig. 70 à 76). On distingue 2 couvercles (Saint-Blaise, fig. 74, n° 116), des vases carénés (Saint-Blaise, fig. 73, n° 106), des fragments d'ollae souvent sans arises, des fragments de marmites à anses ou à tétons (à pâte grossière, micacée), un bec-verseur à pâte fine (Saint-Blaise, fig. 76, n° 133).

- Datation: Ces formes sont connues au Ve s. et perdurent parfois.

**e. Les amphores (D. Piéri).**

Elles représentent les 3/4 du matériel céramique.

Peu d'amphores africaines et les types présents semblent appartenir à la première moitié du V<sup>e</sup> s.

- bspatheion (pâte typique du Ve s.) ;
- 3 LRA 1 : types classiques du Ve s. dont une variante ;
- Keay LII italique à surface blanche et à pâte très sableuse ;
- beaucoup de LRA 3 ;
- beaucoup d'amphores hispaniques : Almagro 51B ;
- Keay XXXVI, variante de Keay XXXV ;
- un fond de spatheion tardif (VIe s.) qui provient de la partie profonde du comblement ;
- LRA 5 (Palestine) : pas avant la fin du V<sup>e</sup> s. (à Carthage: deuxième moitié Ve s. ; ailleurs: plutôt tardive, VIe-VIIe s).

**f. Les verres (par D. Foy).**

Un minimum de 60 pièces a été identifié. Les formes les plus fréquentes sont celles de cruches à lèvre parfois ourlée vers l'intérieur (Is. 120) avec une anse nervurée et un pied conique, de couleur olivâtre, verte ou rarement incolore.

Les autres formes communes sont des coupes et des gobelets au rebord sans lèvre, avec un fond légèrement tronconique (Is. 106 ou Goethert-Polaschek 53), de couleur olivâtre. Notons la présence d'un petit bocal au rebord ourlé et à panse ovoïde, décoré de figures hexagonales (Goethert 98 ?) ainsi que deux fonds de lampes olivâtres convexes terminés par un bouton globulaire. Une vingtaine de pieds coniques et de fonds de couleur olivâtre ou vert ont été répertoriés.

Ces formes sont communes au Ve s., particulièrement dans la première moitié. Néanmoins, la présence de 8 autres coupelles ou gobelets sont datés habituellement de la fin du Ve s. ou du début du Ve s. sur des sites du nord de la Gaule. Six sont ornés de filets émaillés et deux fonds sont décorés d'un chrisme avec l'alpha et l'oméga. Ces décors permettent d'avancer comme datation la deuxième moitié du Ve s. et peut-être le dernier tiers de ce siècle.

**g. Autres mobiliers (par P. Reynaud).**

Malgré leur petit nombre, il faut signaler quelques objets, notamment en os

- un peigne rectangulaire à deux rangées de dents ; deux appliques sont assujettis à la plaque centrale par 8 rivets en fer et portent des décors ocellés ;
- un manche décoré d'ocelles et de losanges incisés ;
- une applique décorée de lignes parallèles ;
- 3 jetons ornés d'ocelles et de cercles concentriques.

**légende**

Proportion des différentes régions productrices (en % BFA\*).

\* Les pourcentages ont été obtenus à partir du comptage des BFA : tous les bords, fonds et anses appartenant à des objets différents sont comptés après collage. Les tessons de panse sont donc écartés.